



## **COMPTE-RENDU**

### **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DU JEUDI 30 JANVIER 2014 à 17h30**

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé (jusqu'à la délibération n° 17), Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé (à partir de la délibération n° 40), Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Dumas (à partir de la délibération n° 18), M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoïpé (jusqu'à la délibération n° 39).

**EXCUSE** : M. Ugalde.

**ABSENTS** : M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.



### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

Pas de vote.

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

#### **2. Musée Bonnat Helleu – Projet scientifique et culturel - Transmission aux services de l'Etat pour validation (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à transmettre à la Drac Aquitaine, le projet scientifique et culturel du musée Bonnat-Helleu, afin d'en obtenir la validation auprès des services de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

**3. Musée Bonnat-Helleu - Convention de collaboration scientifique avec le musée du Louvre pour la réalisation du récolement de la collection Bonnat (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

**4. Convention de partenariat entre la Ville de San Sebastián et la Ville de Bayonne pour la mise en œuvre et l'itinérance de l'exposition « René Cassin, le droit à la Paix » (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

**5. Donation de l'œuvre « Zupstitut » par la Ville de Bayonne au Frac Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte cette donation et autorise M. le Maire à signer, sous réserve de l'accord du conseil d'administration du Frac, la convention correspondante.

Accepté à l'unanimité.

**6. Convention de partenariat entre l'Institut culturel basque et la Ville de Bayonne (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

**7. Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine pour le programme d'animations 2014 (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

**8. Centenaire 1914-1918 : programme culturel et patrimonial de la Ville de Bayonne - Demande de subventions (rapporteur : Mme Chevrel).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

**9. Dépôt de la Tapisserie de Belloc au Château Vieux – Convention entre la Ville de Bayonne et le 1<sup>er</sup> RPIMa (rapporteur : M. Pommiez).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

**10. Médiathèque – Quatrième vente de documents réformés (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal approuve l'organisation de cette vente, en fixe le tarif et autorise le principe du reversement de la recette générée au bénéfice de l'association Libre Plume.

Adopté à l'unanimité.

**11. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Approbation du plan de récolement décennal (rapporteur : M. Etchegaray).**

Le conseil municipal approuve ledit plan de récolement décennal.

Adopté à l'unanimité.

**12. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur François Jarry, d'une maquette de la corvette « La Sapho » (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Jarry.  
Adopté à l'unanimité.

**13. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur Jean-Louis Lenfant, d'un carnet de croquis d'Emile Boeswillwald (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Lenfant.  
Adopté à l'unanimité.

**14. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par l'association Bayonne Centre Ancien, d'un portrait d'Alfred de Gramont (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, le président de l'association.  
Adopté à l'unanimité.

**15. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur Jean-Antoine Personnaz, de 12 affiches de festivals de jazz (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Personnaz.  
Adopté à l'unanimité.

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

**16. Création et exploitation d'un réseau de chaleur par la distribution d'énergie calorifique de la Ville de Bayonne – Terrain d'implantation de la chaufferie bois – Demande de subvention auprès de l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention de 268 000 €.  
Adopté à l'unanimité.

#### EDUCATION ET VIE SOCIALE

**17. Convention de partenariat entre l'Espace socio-culturel municipal et l'association Cultures du Cœur Pyrénées-Atlantiques (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

#### ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

**18. Muséum d'histoire naturelle – Approbation du plan de récolement décennal (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal approuve ledit plan de récolement décennal.  
Adopté à l'unanimité.

## ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

### **19. Convention d'occupation du domaine privé de la Ville et d'utilisation privative de canalisations du domaine public, consentie à ERDF, allée de Laplane, pour l'implantation d'un poste de transformation (rapporteur : M. Lacassagne).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

## FETES TRADITIONNELLES

### **20. Dispositions complémentaires aux tarifs d'occupation du domaine public (rapporteur : M. Jaussaud).**

Le conseil municipal approuve les dispositions et tarifs proposés qui entreront en vigueur dès l'édition 2014 des fêtes de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

### **21. Corso 2014 - Conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations participantes et versement d'acomptes (rapporteur : M. Jaussaud).**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires et approuve le versement à chacun des dix réalisateurs d'un acompte fixé à 2 000 €.

Adopté à l'unanimité.

## FINANCES

### **22. Versement d'avance sur subvention par anticipation au vote du budget primitif 2014 (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve le versement d'une avance de 5 000 € à l'association Praxis.

Adapté à l'unanimité.

### **23. Exercice 2014 – Subventions exceptionnelles aux associations (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées.

Adopté à l'unanimité.

### **24. Autorisations budgétaires d'investissement complémentaires par anticipation au vote du budget primitif principal 2014 (rapporteur : M. Pommiez).**

M. le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé ne participent pas au vote.

Adopté à la majorité.

### **25. Ajustement et mise à jour du bilan comptable du budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve l'ajustement et la mise à jour du bilan comptable du budget annexe de l'eau, tel que présenté et autorise M. le Trésorier municipal à procéder aux écritures de régularisation correspondantes.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

**26. Fixation des durées d'amortissement pour le budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal adopte les durées d'amortissement proposées.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

**FONCIER**

**27. Secteur Paul Pras – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle BV 92 (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BV 92.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**28. Cession d'un terrain sis avenue Paul Pras à la Société d'Équipement des Pays de l'Adour et autorisation de dépôt des demandes de permis de démolir et de construire (rapporteur : M. Pommiez).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cette cession au prix de 406 350 € et la SEPA est autorisée à déposer la demande de permis de démolir et de construire nécessaire.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**29. Site de l'ancienne piscine Sainte-Croix – Désaffectation et déclassement du domaine public routier et de ses dépendances (rapporteur : M. Gouffrant).**

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie des parcelles AR 126 et 128.

Adopté à l'unanimité.

**30. Site de l'ancienne piscine Sainte-Croix – Cession des terrains à la société Groupe Pichet et autorisation de dépôt des demandes de permis de démolir et de construire (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cette cession au prix de 4 700 000 € et la société Groupe Pichet est autorisée à déposer les demandes de permis de démolir et de construire nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

**31. Désaffectation et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BD 238 sise rue Jules Balasque (rapporteur : M. Gouffrant).**

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BD 238.

Adopté à l'unanimité.

**32. Echange de terrains sis rue Jules Balasque entre la Ville de Bayonne (parcelle BD 238p) et la SCI de la Villa Felca (parcelle BD 384p) (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cet échange avec soulte des terrains visés.

Adopté à l'unanimité.

**33. Annulation du cahier des charges du lotissement du Petit Basque sis chemin de Trouillet (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les actes permettant la validation de cette annulation.  
Adopté à l'unanimité.

**34. Convention de mise à disposition par l'EPFL Pays Basque au profit de la commune de Bayonne de locaux sis quai de Lesseps – Avenant n° 2 (rapporteur : Mme Lauqué).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

**35. Convention de mise à disposition au profit du CCAS de locaux sis quai de Lesseps – Avenant n° 2 (rapporteur : Mme Lauqué).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

#### MOBILITE

**36. Stationnement – Acquisition et mise en service de divers matériels pour les parcs de stationnement – Signature du marché relatif au lot 5 (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à signer le marché relatif au lot 5 avec la société Thales ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement du marché conclu.  
Adopté à l'unanimité.

#### RENOVATION URBAINE

**37. Quartier des Hauts de Bayonne, place des Gascons - Convention de cofinancement d'une mission d'étude commerciale avec l'EPARECA (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

#### RESSOURCES HUMAINES

**38. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée.  
Adopté à l'unanimité.

**39. Mise à disposition d'apprentis auprès d'entreprise établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dispositif.  
Adopté à l'unanimité.

**Mission Développement Durable - Attribution d'une gratification de stage à Monsieur Baptiste Pacou.**

Rapport retiré de l'ordre du jour.

## SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### **40. Approbation du règlement du service public de l'assainissement non collectif (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal approuve les nouveaux termes du règlement du Spanc proposés.  
Adopté à l'unanimité.

### **41. Prestations d'entretien des installations – Approbation de la convention type et des tarifs 2014 (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal approuve les tarifs 2014 proposés et autorise M. le Maire à signer les conventions avec chacun des usagers intéressés par ce service.  
Adopté à l'unanimité.

## SPORTS

### **42. Construction par la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro d'un bâtiment pour le centre de formation et l'ensemble des activités administratives et sportives - Bail à construction sur un terrain situé rue Montalibet (rapporteur : M. Jaussaud).**

M. le Maire est autorisé à signer avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro le bail à construction d'une durée de 60 ans moyennant une redevance annuelle de 5 000 €.  
MM. Soudre, Etcheto, Mme Thicoïpé et M. Bergé s'abstiennent.  
Adopté à la majorité.

## URBANISME

### **43. Reconnaissance du schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la démarche menée et reconnaît l'existence du schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne.  
Mme Pibouleau-Blain vote contre.  
Adopté à la majorité.

### **44. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la Ville (rapporteur : M. Lacassagne).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions pour un total de 37 009,17 €.  
Mme Pibouleau-Blain vote contre.  
Adopté à la majorité.



***La séance est levée à 19h45.***

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 30 janvier 2014.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo**